

TRICHET Benoît
Promotion M06

Mai 2006

L'ANALYSE TRANSACTIONNELLE

ET LA PLACE DU PROFESSEUR

DANS L'ACTION PEDAGOGIQUE ;

INTRODUCTION

Dans le cadre de ma formation au CEFEDM, j'ai eu l'occasion de réfléchir sur le statut du professeur et de l'élève, ainsi que sur la relation qui s'établit entre eux. Ces réflexions, abordées de manière théorique en cours de pédagogie par exemple, se sont poursuivies par le biais du tutorat.

Or, j'avais entendu parler auparavant d'un outil d'évolution personnelle qui étudiait les relations entre individus, et qui donnait des clés de compréhension des comportements : L'Analyse Transactionnelle.

Serait-il possible d'utiliser cet outil afin de déterminer les états d'esprits et les comportements du professeur pendant ses cours ? Est-il possible d'envisager d'autres modes de communication avec les élèves et d'imaginer des approches pédagogiques différentes ?

Si l'Analyse Transactionnelle a été conçue comme outil thérapeutique, son utilisation a vu s'étendre son champ d'action. Des secteurs comme l'économie, la publicité et même l'enseignement s'en sont servie pour affiner leurs compréhensions des communications mises en jeu, et donc pour améliorer leurs méthodes.

C'est dans cette optique que l'Analyse Transactionnelle va nous permettre de mettre en exergue les différents schémas relationnels auquel le professeur est susceptible de s'inscrire en fonction de l'activité pédagogique qu'il propose.

L'ANALYSE TRANSACTIONNELLE

L'analyse transactionnelle est un outil thérapeutique créé par **Eric BERNE**, de son vrai nom Eric Lennard BERNSTEIN (1910 – 1970). Il étudie la médecine en 1931 puis la psychiatrie en 1936. Il s'intéressa beaucoup à la psychanalyse, cependant, il reprochait à cette discipline son vocabulaire peu abordable et sa complexité pour le commun des mortels. C'est pourquoi il invente en 1956 une méthode d'analyse avec un vocabulaire simple, imagé et surtout accessible pour ses patients.

Cette méthode cherche à faire comprendre les différents aspects et mécanismes de la personnalité (Analyse) ; et d'étudier la manière dont les relations avec les autres se négocient. (Transactions). C'est ce que l'on appelle **l'analyse transactionnelle (AT)**.

Dans la continuité des recherches psychanalytiques de FREUD qui développa les concepts de « CA », « SUR-MOI » et « MOI », l'Analyse Transactionnelle s'intéresse aux différents « **Etats du Moi** » à l'origine de nos ressentis et comportements. On distingue trois Etats du Moi principaux, chacun comprenant une ou plusieurs subdivisions. Ce sont les Etats du Moi « **PARENT** », « **ENFANT** » et « **ADULTE** ».

Chacun de ses Etats du Moi est un canal de communication qu'utilisent les personnes pour communiquer ; et non un rôle social prédéfini. Ainsi, un enfant peut à la fois être dans un état « Enfant » (E), « Adulte (A), ou Parent (P) ; ou une personne adulte dans un état Enfant...

LES ETATS DU MOI

L'Etat du Moi « PARENT » :

L'Etat du Moi « Parent » est le **magnétophone** de notre vie. Il représente l'ensemble de nos règles et de nos convictions. Ce système « Parent » est issu des schémas que nous avons enregistrés pendant notre vie et surtout pendant l'enfance. Il dicte les normes de vie, offre de l'aide et propose des solutions pratiques déjà utilisées pour des situations connues.

On distingue en Analyse Transactionnelle deux types de comportements Parent : le **Parent Normatif (P_n)**, et le **Parent Bienveillant (P_b)** aussi appelé Parent Nourricier.

Le Parent Normatif (P_n) :

Cet Etat du Moi **dicte les normes, les valeurs, les opinions**, les comportements habituels, mais aussi les préjugés. Lorsqu'il est utilisé à bon escient, le Parent dirige, transmet les valeurs (il enseigne) et érige une discipline dans une relation respectueuse avec les autres. Au contraire, il dévalorise tout comportement ne correspondant pas à son idéal lorsqu'il est mal employé : on parle alors de système **Persécuteur**.

On peut donc considérer qu'un professeur distillant un cours magistral ou corrigeant les erreurs de ses élèves, utilise une communication basée sur son système Parent Normatif.

Le Parent Bienveillant (P_b) :

Le Parent Bienveillant est notre **système protecteur**. Il favorise les démarches, encourage et félicite, réconforte. Il **apporte l'aide et le soutien**, mais peut aussi être surprotecteur. Dans ce cas, il fait à la place de l'autre, défend des causes perdues. On parle alors de **Parent Sauveur**.

Un professeur, communiquant sur son système Parent Bienveillant, répond aux questions de ses élèves, leur montre des exemples, les aide à effectuer un travail ; sans pour autant faire à leur place. Il encourage lorsque des difficultés apparaissent et félicite les efforts accomplis.

L'Etat du Moi « ENFANT » :

Le système « Enfant » est le **siège des émotions, des besoins et des désirs**. Dans ce schéma comportemental, ces émotions peuvent soit s'exprimer librement, soit s'adapter aux besoins du milieu ou de la société.

L'Analyse Transactionnelle distingue trois sous-catégories : l'**Enfant Libre** (E_l), l'**Enfant Adapté** (E_a) et l'**Enfant Petit Professeur** (E_{pp}). Ces trois catégories déterminent la manière dont les désirs et les émotions s'expriment.

L'Enfant Libre (E_l) :

La communication basée sur l'**expression libre des sentiments**, des besoins et des désirs constitue ce que l'Analyse Transactionnelle appelle le système « Enfant Libre ».

Ces sentiments sont exprimés de façon spontanée, sans prendre en compte le contexte, ou les conventions de bienséance.

Lorsque l'expression de ces sentiments rentre en contradiction avec les normes de l'environnement dans lequel il évolue, l'Enfant rentre dans une position Rebelle. On parle alors d'**Enfant Adapté Rebelle** (E_{ar}).

On rencontre peut de situations pédagogiques dans lesquelles le professeur se positionne en Enfant Libre. En effet, l'expression des sentiments et des désirs peut sembler favorable à la transmission d'un savoir.

L' Enfant Adapté Soumis (E_{as}) :

Contrairement à l'Enfant Adapté Rebelle, l'Enfant Adapté soumis **accommode ses émotions à celles des autres** ainsi qu'à l'environnement dans lequel il évolue. Cependant, si cette adaptation se met en concurrence avec les émotions au point de les inhiber, l'individu se positionne alors en « **Victime** ».

L'utilisation de l'Enfant Adapté Soumis chez un professeur est souvent implicite. Il s'agit rarement d'une intention pédagogique mais plutôt d'une conséquence à une situation.

Lorsque qu'un professeur de musique accompagne un de ses élèves ou propose une autre approche de travail lorsque l'élève rencontre une difficulté, le professeur se place en position d'« Enfant Adapté Soumis » aux besoins du cours et de l'élève.

L'Enfant Petit Professeur :

Le « Petit Professeur » est plus connu dans l'esprit populaire sous le terme d'**intuition**. C'est l'ensemble des facultés créatrices d'un individu ; c'est pourquoi on lui préfère le terme de « **Petit Inventeur** » en Europe pour éviter toute confusion.

C'est aussi la partie de notre personnalité qui est capable de capter et d'utiliser tout les « signaux » de son environnement.

Le Petit Inventeur d'un professeur propose des arrangements musicaux, invente des exercices inédits, capte l'état d'esprit et les difficultés de ses élèves.

L'Etat du Moi « ADULTE » :

L'« Adulte » est fondé sur la compréhension réfléchie, la prise d'informations et l'analyse. C'est **la capacité de réflexion** de la personnalité.

Tout ce qui concerne

- la pensée,
- la résolution de difficultés,
- la négociation,
- la réalisation de projets,
- la communication d'informations,

Tout ceci constitue le fondement du système Adulte.

Un professeur « Adulte » se renseigne sur le travail effectué par l'élève à la maison ; explique les méthodes et les cours, et établit un dialogue construit avec ses élèves.

Pour l'Analyse Transactionnelle, les comportements sont le reflet de l'état d'esprit dans lequel chaque individu se place. L'étude des Etats du Moi permet de mieux comprendre les relations par l'observation des modes de communications et d'actions qu'utilisent une personne et ceux qui l'entourent.

Cependant, il faut prendre en compte le fait que les trois Etats Parent, Enfant et Adulte ne sont pas présents chez l'enfant dès sa naissance. En effet, si on considère que l'Etat du Moi « **Enfant** » est présent chez le bébé dès sa **naissance** ; le « **Parent** » se développe progressivement **entre 3 mois et 6 ans** environ. L'« **Adulte** » sera pleinement acquis **aux environs de 12 ans**.

Ceci n'est pas sans rappeler les travaux de Jean Piaget. L'acquisition du Parent pourrait être mis en regard avec le stade sensori-moteur et puéril de l'enfant ; et l'adulte trouverait son aboutissement avec les stades opérationnels et concrets développés par Piaget.

LE PROFESSEUR DANS TOUT SES ETATS.

Dans les différentes actions pédagogiques qu'il entreprend, le professeur utilise tout ces Etats du Moi pour établir une relation avec le ou les élèves. Mais en fonction de la discipline qu'il enseigne, certains modes de communications sont privilégiés.

En tenant compte des principes généraux de certaines disciplines musicales, l'Analyse Transactionnelle va nous permettre de prendre conscience des Etats du Moi privilégiés dans l'enseignement musicale traditionnel.

Le cours instrumental individuel :

Dans la plupart des établissements d'enseignement musical, l'apprentissage de l'instrument s'effectue lors de cours individuels s'organisant en cursus, aux programmes bien définis.

Dans ce cas, le rôle principal du professeur est de favoriser la pratique et l'expression musicale. Il doit, pour cela, donner les outils et les techniques appropriées.

On peut voir, dans cette démarche, plusieurs modes de communications possibles du professeur. Tout d'abord, c'est l'« Adulte » qui va intervenir, en communiquant toutes les informations nécessaires à l'exécution technique de l'œuvre à jouer (phrasés, nuances, modes de jeux, etc).

C'est aussi l'« Adulte » du professeur qui va mettre en évidence le contexte de l'œuvre, les éléments issus de l'analyse...

Cependant, le Parent Normatif va simultanément veiller à la bonne mise en pratique de ces informations par l'élève. Il corrige les erreurs, met en évidence les méthodes de travail « avérées et certifiées » comme efficace.

Le Parent Bienveillant vient renforcer l'action pédagogique avec sa démarche didactique. Il guide l'élève avec des questions suscitant sa propre réflexion :

- relève les difficultés en mettant en évidence les progrès et les efforts fournis ;
- choisit un programme adapté aux besoins et envies de son élève ;
- cherche à développer l'autonomie.

Le mélange de ces trois Etats du Moi forge principalement l'action du professeur en cours individuel d'instrument.

Les cours collectifs :

Si les pratiques musicales d'ensembles (comme la musique de chambre, les ensembles instrumentaux) sont bien établies dans les écoles de musique, on a vu se développer les cours collectifs instrumentaux.

Ceux-ci n'ont pas provoqué de remise en question fondamentale du statut du professeur, mais ont renforcé l'influence du Parent Bienveillant. En effet, le professeur peut profiter des différentes interactions qui interviennent entre les élèves dans ces pratiques collectives en suscitant, par exemple, l'autocritique du groupe.

Les cours de culture musicale :

Dans certains cours de culture musicales, comme l'analyse ou l'histoire de la musique, on peut observer un rapport plus doctoral. L'Adulte et le Parent Normatif s'associent principalement pour faire apparaître et transmettre les idées-forces.

Même si on ne peut nier l'existence de communication Parent Bienveillant, le discours souvent plus magistral du professeur limite son champ d'action.

Pour en atténuer les effets, il devra alors veiller à créer une écoute active (en laissant les élèves identifier une œuvre...), ou un travail de groupe (en leur proposant une recherche sur un compositeur...).

La Formation Musicale :

Le domaine de la Formation Musicale est complexe car il n'est ni attaché à une spécificité instrumentale, ni purement théorique. Le professeur doit à la fois amener les outils et les éléments de compréhension de la musique à ses élèves (par l'analyse, l'écoute, reconnaissances sensorielles...), et leur permettre de s'approprier ces outils pour faire de la musique (travail de chant, d'intonations...).

Pour cela, l'Enfant « Petit Professeur » est fortement sollicité chez le professeur, car il doit diversifier les approches et les confrontations musicales, de manière à proposer aux élèves des angles de vue différents.

Pour que ces approches soient plus pertinentes, son Parent Bienveillant doit prendre en compte les différentes individualités de ses élèves ainsi que leurs spécificités (instruments pratiqués, niveaux instrumentaux différents...). Ainsi, il fera plus appel à l'intérêt de ses élèves et leurs permettra, éventuellement, de partager les connaissances qui leur sont propres.

En conclusion, **l'enseignement traditionnel de la musique met en situation principalement l'Adulte, et le Parent chez le professeur**. Même si on ne peut dire que l'Enfant n'est pas présent dans la communication pédagogique, il ne tient pas un rôle prépondérant dans la transmission du savoir musical.

L'ENFANT PROFESSEUR ?

Au cours du 20^e siècle, de nombreux pédagogues ont réfléchi sur la question de l'enseignement, de la place de l'élève et du rôle du professeur. C'est ce qu'on a appelé les « pédagogies nouvelles ». Il s'agit principalement de réflexion dans le domaine de l'enseignement scolaire, avec Montessori, Dewey, Freinet et bien d'autres ; mais aussi dans le domaine musical avec Emile Jacques-Dalcroze par exemple.

Ces pédagogies nouvelles se sont beaucoup intéressées aux nouvelles propositions pédagogiques dans lesquelles les élèves sont moteurs de leurs apprentissages. En terme d'Analyse Transactionnelle, on pourrait dire que ces pédagogues ont cherché à faire passer l'élève d'un Etat principalement Enfant, vers un comportement plus Adulte (voir Parent).

Ces changements dans le statut des élèves ont entraîné un rôle différent du professeur. Pour mettre l'élève en situation de se forger sa propre réflexion, il a dû chercher à inventer des situations pédagogiques nouvelles ; et doit donc solliciter son Enfant Petit Professeur.

Lors des cours, il doit mettre à disposition ses connaissances et répondre aux demandes d'aides spécifiques des enfants. Il entre alors dans des schémas relationnels principalement Adulte (en communiquant des informations précises), Parent Bienveillant et Enfant Adapté Soumis (en se rendant disponible aux besoins et aux questions des élèves),

Dans ces différentes pédagogies, c'est l'évolution de la place de l'enfant dans l'enseignement qui a provoqué des modifications dans l'organisation des cours proposés et dans le rôle du professeur.

Serait-il possible d'envisager de nouvelles conceptions pédagogiques en cherchant à mettre le professeur dans des situations de communications différents et donc d'autres Etats du Moi ? Peut-on imaginer que le professeur utilise son Enfant pour investir une démarche pédagogique ?

L'utilisation de l'Enfant Libre :

Il est assez aisé de comprendre qu'il est difficile d'axer un mode de communication basé sur l'Enfant pour une visée pédagogique. Un professeur exprime rarement une émotion sur une musique qu'il entend ou sur un travail effectué par l'élève sans y ajouter une explication compréhensible et constructive pour l'apprentissage.

Pour pouvoir envisager une situation dans laquelle l'Enfant Libre est favorisé, il faut donc tenir compte de l'effet induit sur le comportement des élèves. Le rôle du professeur sera, en tant qu'Enfant Libre, d'être en position de production musicale, ou d'exprimer ses ressentis sur des connaissances dont il ne dispose pas par exemple.

L'Analyse Transactionnelle étudie les relations qui s'établissent entre les « PAE » (Parent / Adulte / Enfant) de chaque individu. En admettant que l'on recherche un état Enfant chez le professeur, on peut donc envisager trois types de relations possibles :

- professeur « Enfant » / élève « Parent »
- professeur « Enfant » / élève « Adulte »
- professeur « Enfant » / élève « Enfant »

-Dans le premier cas, il s'agirait d'une situation surprenante car opposée à la réalité pédagogique des écoles de musique. Cette position inédite ne peut être envisageable que si elle dotée d'un objectif pédagogique très précis.

L'inversion des rôles enseignant / enseigné peut avoir un avantage, si on veut évaluer les connaissances acquises par l'élève. On pourra par exemple envisager de demander à l'enfant de « donner un cours » à son professeur jouant une œuvre musicale simple. Il s'agit de mettre l'enfant face à une production musicale sur laquelle il devra exercer son œil critique et puiser dans ses connaissances pour mettre en évidence les problèmes techniques et musicaux (générés par le professeur) et envisager des solutions de travail.

Ce genre de pratique peut permettre, par la suite, de faire un point avec l'enfant sur sa capacité à entendre, comprendre et travailler une œuvre. De cette manière, le professeur pourrait se faire une idée plus précise de la méthode de travail personnelle que l'élève utilise chez lui, mais aussi des outils dont il dispose et de ceux qu'il lui reste à acquérir.

-La deuxième situation met en pratique la capacité des élèves à analyser, comprendre et recherche des informations musicales. Le professeur aura un statut d'Enfant Libre si il peut donner son opinion sans jugement sur le travail proposé par son élève.

Concrètement, il s'agirait par exemple de demander un travail de recherche sur une musique que les élèves connaissent ou écoutent ; et qu'ils devraient présenter de la manière la plus précise possible à leur professeur.

Ainsi, on pourrait les solliciter à expliquer, faire écouter, analyser les musiques « actuelles » qu'ils sont amenés à entendre à la radio, qu'ils aiment écouter chez eux.

L'avantage supposé de cette proposition pédagogique est que le professeur n'a pas besoin de bien connaître le style, les compositeurs, ou les modes d'interprétations de ces musiques. En effet, c'est bien l'enfant qui serait responsable de son cours, de sa proposition et de son travail.

-La troisième proposition (professeur Enfant / élève Enfant) est plus difficile à concevoir. En effet, la communication basée sur l'échange d'émotions et de ressentis paraît souvent peu générateur d'apprentissage ; car il n'y a pas, dans ce cas de soutien cognitif auquel se rattacher.

Dans les écoles de musique, la musique est apprise selon deux aspects principaux :

- La production musicale (instrumentale, vocale)
- l'acquisition des connaissances théoriques.

Ces deux modes d'appréhension de la musique, parfois associés, sont organisés autour de cursus et de programmes.

Que ce soit dans les cours de Formation Musicale, d'analyse ou d'histoire de la musique, le temps consacré à l'écoute de la musique est limitée. Cette écoute

a, de plus, un objectif pédagogique très précis permettant d'acquérir les connaissances souhaitées.

L'écoutes des œuvres dans leur globalité, sont souvent reléguées à un travail personnel à la maison, ou en allant à des concerts. Les élèves partagent peu leurs « découvertes » musicales entre eux ou avec leurs professeurs.

Ces cultures musicales personnelles pourraient pourtant être partagées. C'est dans ce cadre ouvert qu'une relation Enfant Libre / Enfant Libre peut être proposée.

En ouvrant aux élèves, mais aussi à tous les professeurs de l'école, un moment de partage des œuvres connues et appréciées par chacun, il serait alors possible de tisser une culture musicale commune, sans limite de style, d'époques, d'instrumentations...

Ces moments privilégiés pourraient aussi permettre de mettre en place des débats, des réflexions ou d'envisager en concertation de nouveaux projets.

En soit, cette dernière proposition ne permet pas réellement, sous cette forme, de transmettre un savoir défini. Elle permet de confronter les différentes connaissances et d'élargir son champ de culture musicale (et donc le Parent Normatif de chacun).

L'Enfant Adapté et le Petit Professeur:

Cependant, les professeurs pourraient tirer bénéfice de cet échange musical, et utiliser leur Enfant Adapté. En effet, en puisant dans les écoutes musicales proposées par leurs élèves, ils peuvent concevoir un axe d'apprentissage personnalisé.

Ainsi un professeur de formation musicale pourrait, par exemple, envisager de se baser sur des musiques actuelles, qu'il aurait eu l'occasion d'écouter antérieurement avec ses élèves lors d'une de ces séances, pour un travail d'analyse formelle...

-Pour s'inscrire dans un comportement Enfant Adapté, le professeur doit être capable d'allier ses connaissances et ses compétences pour répondre aux attentes de ses élèves.

Dans le cas de projet artistique, le professeur est en mesure d'utiliser ce potentiel. En effet, il peut, dans ce cadre, favoriser une création musicale, en sollicitant son Parent Bienveillant, et se rendre utile à l'élaboration du projet en s'associant à la démarche créatrice.

C'est en mettant en place cette collaboration que son Enfant Adapté à la possibilité de s'exprimer ; tout en laissant une place à Son Adulte et son Parent pour les questions d'organisations.

L'élève, lui, n'est pas en reste dans ce type de démarche. L'ensemble de son système PAE est mis en marche :

- Son Enfant, Libre et Petit professeur, lui permet d'exprimer ses envies et d'inventer le contenu de son projet.
- Son Adulte lui permet trouver les informations nécessaires à la réalisation, et de trouver des solutions concrètes aux problèmes rencontrés.
- Son Parent dictera les règles de conduite (Normatif) et veillera à laisser une place d'expression à chacun (Bienveillant).

Pour conclure, il faut préciser que toutes ces propositions pédagogiques ne peuvent constituer les fondements d'un enseignement musical. Cependant, elles peuvent compléter, de manière ponctuelle et régulière, en enrichissant les cursus traditionnels des écoles de musique.

LES LIMITES DE CETTE DEMARCHE.

-Le but de ce mémoire était de faire un point sur le positionnement comportemental du professeur et d'imaginer de nouvelles propositions pédagogiques; en utilisant l'outil Analyse Transactionnelle et ses différents Etats du Moi.

La prise en compte des Etats du Moi de l'élève, et des relations qui s'établissent dans les différentes situations d'apprentissage, n'a été évoquée que pour renforcer le statut professoral.

Il est évident qu'une réflexion pédagogique aborderait l'ensemble des comportements et communications qui s'établissent lors d'une situation pédagogique quelle qu'elle soit.

-Beaucoup de notions liées à l'Analyse Transactionnelle ont volontairement été mises de côté, de manière à mieux cibler le sujet. Ce mémoire n'est donc que les prémices d'une réflexion sur la pédagogie et son mode de fonctionnement, en lien avec l'Analyse Transactionnelle.

-L'ensemble des réflexions de ce mémoire est très théorique. Pour pouvoir être plus efficace, une étude à partir de cas concrets devrait être menée.

POUR CONCLURE.

L'Analyse Transactionnelle nous donne un outil d'interprétation des comportements : les Etats du Moi. Cet outil a permis de faire apparaître que le professeur communique souvent sur deux canaux principaux : L'Adulte et Le Parent.

En considérant que le professeur peut se positionner sur un canal Enfant, de nouvelles propositions pédagogiques sont apparues pour enrichir l'action pédagogique.

Cependant, une analyse plus concrète, en lien avec d'autres paramètres de l'Analyse Transactionnelle, pourra enrichir cette réflexion ; et permettre d'inventer des outils pédagogiques plus ciblés en fonction de la discipline proposée.

Bibliographie conseillée.

- « L'Analyse Transactionnelle »
René de LASSUS ; Edition Marabout

- « Enseignement et Analyse Transactionnelle »
Marie-Joseph CHALVIN ; Edition NATHAN